

Office de Consultation Publique de Montréal

Direction de l'aménagement urbain et
des services aux entreprises

Chers Commissaires et Directeurs,

Dans le processus de montage du projet immobilier Les Maisons de Ville Art de Vivre au Marché St-Jacques, les amorces de présentation publicitaires et médiatiques ont débuté, dans le but de faire un test de marché. Il est dans le processus habituel, nécessaire à la bonne direction de tout projet immobilier, de valider si les propositions seront bien reçues par les clients éventuels et aussi, s'il y a des ajustements à apporter avant d'aller plus avant avec les plans finaux, devis, soumissions et contrats.

Cependant, dans toutes les communications, communiqués de presse, site internet, documents papier, affiches, il est spécifiquement indiqué que toutes les représentations sont conditionnelles à l'approbation du projet par les autorités et les citoyens. Plus spécifiquement encore, lorsque des clients rencontrent nos représentants en personne, il leur est transmis les enjeux précis des demandes de modifications, soit l'ajout de 2,4 mètres environ à la hauteur du bâtiment et du zonage résidentiel aux étages supérieurs.

Dans le cas où des réservations seraient prises, la concrétisation de celles-ci demeure toujours conditionnelle à, de façon chronologique rétroactive: la livraison des unités et du projet, à sa construction, à l'émission du permis, à l'approbation des changements demandés, à la conclusion des démarches entamées, dont la consultation publique par l'Office, et l'émission du mémoire de ses Commissaires, entre autres étapes à compléter.

Finalement, la société Europa tient vraiment à exprimer que le fait de procéder au 'market test' usuel, ne devrait en aucun cas être interprété comme une attitude d'assurance prématurée des résultats à venir, et surtout comme un manque de considération envers le travail des intervenants et représentants des autorités qui oeuvrent au dossier dans ses multiples aspects et étapes. Au contraire, Europa s'est sentie appuyée par les équipes du Service d'Aménagement de la Ville de Montréal et de l'Office OCPM, dont elle a pu et continue d'apprécier la compétence et le professionnalisme, avec respect.

Espérant une bonne réception de ce mémo, nous en profitons pour vous remercier du travail à ce jour.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées,



Jean-Pierre Houle pour Europa